

30/1/2015

Le grincement des trams agace les Carougeois

Un élu PDC relaie les plaintes des riverains du tram. Les TPG répondent

«Les trams rendent fous les habitants!» François Velen, président de l'UDC section Carouge, ne mâche pas ses mots dans son dernier blog. Il relaie un problème lancinant: la plainte des riverains du tram 12. Leurs nuits sont perturbées par les grincements des convois, ne leur laissant que moins de quatre heures de répit. Il n'est pas le seul. Le PDC carougeois a, le même jour, titré un billet sur le même sujet: «Insupportable, pire que la craie sur le tableau noir...»

Les nuisances seraient particulièrement graves à la rue Ancienne, notent les blogueurs. François Velen énumère les problèmes: «La vitesse des compositions trop élevée, des trams non compatibles avec les voies, des conducteurs irrespectueux et qui se «foutent» des grincements à l'entrée et au départ de l'arrêt devant l'Auberge Communale...»

«Le problème est bien connu de nos services», convient le service de presse des TPG. Mais la régie assure mettre en œuvre diverses mesures pour apaiser cette situation: graissage préventif des rails, vitesse des tramways ralentie à 15 km/h la nuit entre 21 h 30 et 6 h 30 entre certains arrêts. «Nous étudions encore d'autres pistes, notamment l'installation de graisseur sur les véhicules. Et nous relayons systématiquement ces problèmes à nos services techniques.»

«Les mesures prises par les TPG sont le résultat d'une séance d'information publique organisée par la Mairie de Carouge en mai 2014», rappelle Nicolas Walder. Le magistrat Vert, responsable de la Mobilité, estime lui aussi que les trams font trop de bruit. Carouge a de plus exigé que les TPG déposent un projet de loi d'investissement au Conseil d'Etat. «Le projet d'investissement (...) sera activé en fonction des mesures effectuées, dont l'analyse est en cours», indique la régie. Quant aux grincements, «une autre étude va être lancée à ce propos», annoncent les TPG, en collaboration avec le service bruit du canton (SABRA).

En attendant, faut-il s'accommoder des trams chantants? Les TPG détaillent le phénomène: «Le sifflement n'est pas lié uniquement aux tramways. C'est un phénomène inhérent au contact fer contre fer. Le sifflement ou grincement est le résultat d'un phénomène de ripage qui apparaît dans certaines conditions atmosphériques, de fixation de rails, d'usure des roues des tramways et finalement de conditions d'exploitation vitesse-rayon de courbure. On peut atténuer ce phénomène (par meulage des rails et des bandages pour les maintenir au profil idéal, par graissage), mais jamais l'éradiquer.» **Jean-François Mabut**



Découvrez
notre vidéo sur
www.grince.tdg.ch